

FICHE D'INSCRIPTION

Abonnements





ARCHIPEL Espace Eau et Loisirs

Titre : M. Mme
Nom :
Prénom :
Deuxième Prénom (obligatoire) :

Cadre réservé à l'administration

Fiche rentrée le :

Abonnements :

		GRAND PASS 	HORS GRAND PASS 
10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	Adulte	<input type="checkbox"/> 27,90 €	<input type="checkbox"/> 41,90 €
10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<input type="checkbox"/> 20,40 €	<input type="checkbox"/> 30,60 €
20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	Adulte	<input type="checkbox"/> 52,70 €	<input type="checkbox"/> 79,10 €
20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<input type="checkbox"/> 38,50 €	<input type="checkbox"/> 57,75 €

Les abonnements horaires sont individuels et ne peuvent valider le passage que d'une seule personne sur une tranche horaire.

Les cartes 10 et 20 entrées ne sont pas individuelles et permettent de valider plusieurs entrées, les unes à la suite des autres.

Les abonnements « Espace Eau et Loisirs Archipel » ne permettent pas l'accès au complexe aqualudique Divonéo.

Coordonnées utilisateur

Sexe : H. F. Né le :/...../..... Présenter une pièce d'identité

Adresse :

Code postal : Ville : Email :

Tél. portable : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : Ville : Email :

Tél. portable : Tél. domicile ou professionnel :

Je, soussigné(e), certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'abonnement à l'Espace Eau et Loisirs Archipel (voir au dos).

Je n'accepte pas de recevoir des informations concernant les piscines du Grand Cahors.

ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Carte Grand Pass (ou justificatif de domicile)
- Fiche individuelle complétée et signée
- Justificatif(s) ouvrant droit aux tarifs réduits (Carte étudiante, domiciliation, livret de famille...)

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les leçons de natation sont ouvertes aux enfants de 6 à 16 ans. Pour les moins de 6 ans, une évaluation par les maîtres-nageurs sera nécessaire.

L'inscription aux leçons de natation se fait directement à l'accueil de l'espace « eau et loisirs » de l'Archipel, du lundi au vendredi de 9h à 12h30. Des évaluations gratuites par les maîtres-nageurs sont possibles sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 11h à 12h.

Après validation des données personnelles et contrôle des pièces justificatives, vous devrez procéder au paiement du prix de l'abonnement en espèces, chèque bancaire, carte de crédit ou chèque-vacances. Votre inscription est définitive à l'encaissement des sommes dues.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'accès aux vestiaires (15 minutes avant le cours), au seul horaire programmé, se fera soit avec votre carte Grand Pass (gratuite pour les habitants du Grand Cahors), soit avec une carte* sans contact (facturé 3 €).

* Cette carte peut servir pour tout autre type de validation d'abonnement à la piscine.

MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION DE PROGRAMME

Le Grand Cahors ne procédera à aucun remboursement pour toutes les interruptions planifiées (arrêt technique obligatoire, manifestations et/ou compétitions...) ou imprévues en cas de force majeure (cause extérieure, imprévisible). Un rattrapage des séances vous sera par contre proposé.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

L'espace « Eau et loisirs » de l'Archipel est réglementé et suppose le strict respect dudit règlement intérieur de l'équipement approuvé par délibération du Conseil communautaire. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans le hall d'entrée.

À défaut, le Grand Cahors se réserve le droit d'exclure à tout moment, provisoirement ou définitivement, sans remboursement des frais engagés, une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité et/ou l'hygiène des usagers (Cf. article sur la résiliation à l'initiative de la Direction).

Point particulier : Aucune personne ne sera autorisée à accompagner l'enfant sur les bassins. Les enfants seront accueillis puis accompagnés par les maîtres-nageurs.

ABSENCE, SUSPENSION ET RÉSILIATION

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE, LES DROITS D'ENTREE RESTENT ACQUIS

Les absences :

Toute absence devra être confirmée au plus tard 15 minutes avant le début de la séance, sans cela elle sera considérée comme réalisée et ne pourra être reportée. Le respect de cette règle est primordiale pour le bon déroulement des leçons.

Suspension et résiliation à la demande de l'usager :

L'usager, voulant suspendre ou résilier, pour cause tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles, la prestation souscrite, devra en faire la demande par courrier accompagné des justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de la demande.

La suspension sera étudiée par la direction du service des sports du Grand Cahors qui accordera un report éventuel de l'inscription. Cette décision sera transmise par courrier.

Suspension et résiliation à l'initiative de la direction :

Le forfait souscrit par l'usager pourra être résilié de plein droit par la direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du Grand Cahors ou par un membre du personnel du Grand Cahors et 2 usagers pour les motifs suivants :

- Non respect du règlement intérieur de l'établissement
- Attitude agressive ou contraire aux bonnes mœurs
- Prêt à un tiers de sa carte (abonnement saison et mensuel)

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier avec accusé de réception. Toute résiliation entraînera l'interdiction d'accès à l'usager.

La carte d'accès sera dans tous ces cas désactivée, temporairement ou définitivement, suivant la ou les décisions retenues.

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Le Grand Cahors se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

ASSURANCES

Le Grand Cahors est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur, le non respect de recommandations données par le personnel ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'une saisie informatique destinée au traitement, par nos services, de votre inscription, ainsi que la mise à jour de notre base de données mailings.

Les destinataires des données sont la direction du service des sports et le personnel d'accueil des piscines. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.